

Page: 1/11

Dr. Jessica Erwin

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 19.05.2021 Numéro de version 69 Révision: 19.05.2021

# RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

· 1.1 Identificateur de produit

· Nom du produit tesa 60042 Adhesive Remover Spray

· **UFI:** UA20-U0DV-8007-PFN7

· 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du

mélange et utilisations

déconseillées Emploi de la substance / de la

eréporation

préparation Détergent industriel

1.3 Producteur/fournisseur :

tesa SE Tel.: +49-40-88899-101

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Hugo-Kirchberg-Str. 1 D-22848 Norderstedt

Allemagne

· Service chargé des renseignements

tesa SE, gestion de la qualité/environnement/sécurité Dr. Dirk Lamm

dirk.lamm@tesa.com, Tel.: 1949-40-88899-2977

tesa SE, gestion de la qualité/environnement/sécurité

jessica.erwin@tesa.com, Tel.: 1949-40-88899-6954

• 1.4 Numéro d'appel d'urgence: tesa SE, Hugo-Kirchberg-Str. 1, D-22848 Norderstedt

à temps fermés: +49-40-88899-0 òu +49-40-88899-9111

# RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS02 flamme

Aerosol 1 H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.



GHS09 environnement

Aquatic Chronic 2 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



GHS07

Skin Irrit. 2	H315	Provoque une irritation cutanée.
Skin Sens. 1	H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
STOT SE 3	H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Asp. Tox. 1	H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

· 2.2 Éléments d'étiquetage

· Etiquetage selon le règlement (CE)

n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

(suite page 2)



Page : 2/11

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 19.05.2021 Numéro de version 69 Révision: 19.05.2021

#### Nom du produit tesa 60042 Adhesive Remover Spray

(suite de la page 1)

· Pictogrammes de danger







\_

GHS07

07 GHS09

Mention d'avertissement

Danger

 Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

naphta léger (pétrole), hydrotraité

(R)-p-mentha-1,8-diène

64742-48-9 naphta (pétrole), hydrotraité (Note P)

Mentions de danger
 H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater

sous l'effet de la chaleur.

H315 Provoque une irritation cutanée.
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à

long terme.

• Conseils de prudence P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou

l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P103 Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des

flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P405 Garder sous clef.

P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température

supérieure à 50 °C/122 °F.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/

régionale/nationale/internationale.

· Résolutares obtenégrent una tions PBT et vPvB

PBT: Non applicable.vPvB: Non applicable.

#### **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

· 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

Description: Mélange : composé des substances indiquées ci-après.

· Composants contribuant aux dangers:		
CAS: 64742-49-0	naphta léger (pétrole), hydrotraité  Flam. Liq. 2, H225 Asp. Tox. 1, H304 Aquatic Chronic 2, H411 Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H336	<50%
CAS: 5989-27-5 EINECS: 227-813-5	(R)-p-mentha-1,8-diène  Plam. Liq. 3, H226 Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410 Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317	<25%
CAS: 64742-48-9 EINECS: 265-150-3	64742-48-9 naphta (pétrole), hydrotraité (Note P)  Acute Tox. 1, H300; Acute Tox. 1, H310; Acute Tox. 3, H331  Asp. Tox. 1, H304	<25%
CAS: 106-97-8 EINECS: 203-448-7	butane, pur  Flam. Gas 1A, H220 Acute Tox. 3, H331 Press. Gas (Comp.), H280	<25%

(suite page 3)



Page: 3/11

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Révision: 19.05.2021 Date d'impression: 19.05.2021 Numéro de version 69

#### Nom du produit tesa 60042 Adhesive Remover Spray

	(suite de la	a page 2)
CAS: 74-98-6	propane liquefie	<25%
EINECS: 200-827-9	Flam. Gas 1A, H220 Press. Gas (Comp.), H280	
CAS: 67-63-0	2-propanol	<10%
EINECS: 200-661-7	Flam. Liq. 2, H225 Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336	

Règlement (CE) No 648/2004 relatif aux détergents / Étiquetage du

contenu

aliphatic hydrocarbons > 30%

Limonene

· Indications complémentaires : Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

· 4.1 Description des premiers secours

· Indications générales : Eloigner immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

· après inhalation : Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité. En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

· après contact avec la peau : Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

· après contact avec les yeux : Rincer avec beaucoup de l'eau en écartant les paupières pendant plusieurs minutes. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· après ingestion:

4.2 Principaux symptômes et effets,

aigus et différés

Engourdissement May cause drowsiness.

· 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements

particuliers nécessaires En cas d'ingestion, pratiquer un lavage d'estomac additionné de charbon actif

### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

· 5.1 Moyens d'extinction

· Moyens d'extinction: CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de

l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

· 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Peut être dégagé en cas d'incendie :

oxydes d'azote (NOx) oxyde de carbone (CO)

Dans certaines circonstances liées à un incendie, la présence de traces d'autres

produits toxiques n'est pas à exclure

· 5.3 Conseils aux pompiers

· Autres indications

· Equipement spécial de sécurité : Porter un appareil de protection respiratoire.

> Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie Rafraîchir les emballages dangereux en pulvérisant de l'eau

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Empècher l'accès de personnes non protégées.

(suite page 4)



Page: 4/11

(suite de la page 3)

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 19.05.2021 Numéro de version 69 Révision: 19.05.2021

#### Nom du produit tesa 60042 Adhesive Remover Spray

 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7 Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Protéger de la chaleur et des rayons de soleil directs. Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

· Préventions des incendies et des explosions:

Ne pas pulvériser vers une flamme ou un corps incandescent.



Tenir à l'écart de toute flamme et de source d'étincelles - ne pas fumer.

Attention : le réservoir est sous pression. Tenir à l'abri du rayonnement du soleil et de températures supérieures à 50 °C. Même après usage, ne pas ouvrir de force ni brûler le réservoir.

- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et

conteneurs de stockage :

Respecter les prescriptions légales sur le stockage d'emballages à air comprimé. Storage location and storage conditions must comply with the rules for handling and storage of substances and preparations of the WGK 3. Any site-specific regulatory requirements must be fulfilled.

· Indications concernant le stockage

commun:

Non nécessaire

Autres indications sur les conditions de stockage :

Conserver le récipient bien fermé.

7.3 Utilisation(s) finale(s)

particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · 8.1 Paramètres de contrôle
- Indications complémentaires pour l'agencement des installations

**techniques:** Sans autre indication, voir point 7.

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

106-97-8 butane, pur

VLEP Valeur à long terme: 1900 mg/m³, 800 ppm

67-63-0 2-propanol

VLEP Valeur momentanée: 980 mg/m³, 400 ppm

(suite page 5)



Page : 5/11

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 19.05.2021 Numéro de version 69 Révision: 19.05.2021

#### Nom du produit tesa 60042 Adhesive Remover Spray

(suite de la page 4)

Indications complémentaires : Le présent document est basé sur les listes en vigueur au moment de son

élaboration.

· 8.2 Contrôles de l'exposition

· Equipement de protection individuel :

· Mesures générales de protection et

d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Après l'accomplissement des traveuax et avant les pauses, laver toujours les mains.

Eviter tout contact avec la peau

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau

• **Protection respiratoire :** Use breathing filter A2



En cas d'exposition faible ou de courte durée, filtre respirateur; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

· Protection des mains :



Gants résistant aux solvants

Gants de protection.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la

substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux

de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants Caoutchouc nitrile

use solvent stable gloves.

· Temps de pénétration du matériau

des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de

protection et à respecter.

Non déterminé.

· Protection des yeux :



Lunettes de protection hermétiques.

Lunettes de protection.

#### **RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

9.1 Informations sur les	proprietes physiques	et chimiques essentielles
--------------------------	----------------------	---------------------------

· Indications générales.

· Aspect:

Forme: Aérosol Couleur: incolore

Odeur : spécifique au produitSeuil olfactif: Non déterminé.

· Modification d'état

· valeur du pH:

Point de fusion : non déterminé

Point d'ébullition : 60 °C

Point d'éclair : -97 °C

· Inflammabilité (solide, gazeux) : Non applicable.

(suite page 6)



Page : 6/11

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 19.05.2021 Numéro de version 69 Révision: 19.05.2021

### Nom du produit tesa 60042 Adhesive Remover Spray

(suite de la page 5)

	(suite de la page 5
· Température d'inflammation :	240 °C
· Température de décomposition :	Non déterminé.
· Auto-imflammabilitité :	Le produit n'est pas spontanément inflammable.
· Danger d'explosion :	Non déterminé.
· Limites d'explosivité :	
inférieure :	0,6 Vol %
supérieure :	10,9 Vol %
· Pression de vapeur à 20 °C:	8.300 hPa
· Densité :	non déterminée
· Densité relative.	Non déterminé.
· Densité de vapeur:	Non déterminé.
Vitesse d'évaporation.	Non applicable.
· Solubilité dans/miscibilité avec	
l'eau :	non ou peu miscible
· Coefficient de partage (n-octanol/eau) : Non déterminé.	
· Viscosité :	
dynamique :	Non déterminé.
cinématique :	Non déterminé.
· Teneur en solvants :	
solvants organiques	84,2 %
Teneur en substances solides :	0,0 %
· 9.2 Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

### **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

• 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 10.2 Stabilité chimique · Décomposition thermique /

· Decomposition thermique *i* conditions à éviter :

· 10.3 Possibilité de réactions

· 10.5 Matières incompatibles:

dangereuses

· 10.4 Conditions à éviter

Aucune réaction dangereuse connue

Pas d'autres informations importantes disponibles. Pas d'autres informations importantes disponibles.

Pas de décomposition en cas d'utilisation conforme.

10.6 Produits de décomposition

dangereux: Aucun produit de décomposition dangereux connu.

### **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

· 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

• **Toxicité aiguë :**Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

ATE (Valeurs d'estimation de la toxicité aiguë (ETA))

Inhalatoire LC50/ 4 h >34,2 mg/l

(suite page 7)



Page: 7/11

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 19.05.2021 Numéro de version 69 Révision: 19.05.2021

Nom du produit tesa 60042 Adhesive Remover Spray

(suite de la page 6)

64742-48-9 64742-48-9 naphta (pétrole), hydrotraité (Note P)

 Oral
 LD50
 >8.000 mg/kg (Rat)

 Dermique
 LD50
 >4.000 mg/kg (Rabbit)

 Inhalatoire
 LC50/ 4 h
 >5,4 mg/l (Rat)

Effet primaire d'irritation :

· **de la peau :** Provoque une irritation cutanée.

des yeux : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

· **Sensibilisation :** Peut provoquer une allergie cutanée.

Indications toxicologiques complémentaires :

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Mutagénicité sur les cellules

germinales Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

· Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

· Toxicité pour la reproduction Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

· Toxicité spécifique pour certains

organes cibles - exposition unique Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxicité spécifique pour certains

organes cibles - exposition répétée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

**Danger par aspiration** Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

### **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

· 12.1 Toxicité

Toxicité aquatique :
 12.2 Persistance et dégradabilité
 12.3 Potentiel de bioaccumulation
 12.4 Mobilité dans le sol
 Pas d'autres informations importantes disponibles.
 Pas d'autres informations importantes disponibles.
 Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Effets écotoxiques :

· **Remarque :** Toxique chez les poissons.

· Autres indications écologiques :

· Indications générales : Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.

Toxique pour les organismes aquatiques.

Catégorie de pollution des eaux 3 (Classification propre) : très polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou la canalisation, même

pas en petite quantité.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une quantité minime dans le sous-sol.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

PBT: Non applicable.vPvB: Non applicable.

• 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 8)



Page: 8/11

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 19.05.2021 Numéro de version 69 Révision: 19.05.2021

Nom du produit tesa 60042 Adhesive Remover Spray

(suite de la page 7)

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation :



Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Doit faire l'objet d'un traitement spécial conformément aux prescriptions légales.

· Catalogue européen des déchets				
HP3	Inflammable			
HP4	Irritant - irritation cutanée et lésions oculaires			
HP5	Toxicité spécifique pour un organe cible (STOT)/toxicité par aspiration			
HP6	Toxicité aiguë			
	Sensibilisant			
HP14 Écotoxique				

Information supplémentaire sur la numéro des déchets:

Tenez compte, que la déclaration d'une numéro des déchets doit être conforme aux directives européennes Nos. 2000/532/CF et 75/442/C

conforme aux directives européennes Nos. 2000/532/CE et 75/442/CEE(Catalogue européen des déchets) et spécifique à la branche. La Classification mentionnée cidessus n'est qu'une proposition possible.

· Emballages non nettoyés :

Recommandation: Elimination des déchets relative aux prescriptions légales.

· Produit de nettoyage recommandé : acétate d'éthyle

### **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

· 14.1 Numéro ONU

· ADR, IMDG, IATA UN1950

· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

· ADR AÉROSOLS, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

IMDG AEROSOLS, MARINE POLLUTANT

·IATA AEROSOLS

- · 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
- · ADR





· Classe 2 2.1 Gaz. · Étiquette 2.1

·IMDG





· Class 2 Gaz.



Page: 9/11

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Révision: 19.05.2021 Date d'impression: 19.05.2021 Numéro de version 69

#### Nom du produit tesa 60042 Adhesive Remover Spray

(suite de la page 8) · Label 2.1 ·IATA · Class 2 Gaz. · Label 2.1 14.4 Groupe d'emballage · ADR néant · 14.5 Dangers pour l'environnement: · Polluant marin: Signe conventionnel (poisson et arbre) Marquage spécial (ADR): Signe conventionnel (poisson et arbre) · 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Attention: Gaz. · Indice Kemler: 23 · No EMS: F-D.S-U · Stowage Code SW1 Protected from sources of heat. SW22 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Category A. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Category B. For WASTE AEROSOLS: Category C, Clear of living quarters. · Segregation Code SG69 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Segregation as for class 9. Stow "separated from" class 1 except for division 1.4. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2. For WASTE AEROSOLS: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2. · 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC Non applicable. · Indications complémentaires de transport : Réglementation de quantités limitées pour ADR et IMO pour emballages jusqu' à 30 Kg (poids total). ID 8000 Consumer commodity (Produit de consommation) pour transport aérien de produit finis dans emballages jusqu' à 30kg possible (poids total). · ADR · Quantités limitées (LQ) 1L Code: E0 · Quantités exceptées (EQ) Non autorisé en tant que quantité exceptée · IMDG · Limited quantities (LQ) Excepted quantities (EQ) Code: E0 Not permitted as Excepted Quantity "Règlement type" de l'ONU: UN 1950 AÉROSOLS, 2.1, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

(suite page 10)



Page: 10/11

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 19.05.2021 Numéro de version 69 Révision: 19.05.2021

Nom du produit tesa 60042 Adhesive Remover Spray

(suite de la page 9)

# **RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

· 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

· Directive 2012/18/UE · Substances dangereuses

désignées - ANNEXE I
Catégorie SEVESO
Aucun des composants n'est compris.
P3a AÉROSOLS INFLAMMABLES
E2 Danger pour l'environnement aquatique

Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences

relatives au seuil bas 150 t

· Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences

relatives au seuil haut 500 t

· RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006

ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3

Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

· Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

· Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

· Prescriptions nationales :

· Indications sur les restrictions de

travail :

Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes

Règlement en cas d'incident : Les seuils quantitatifs selon le règlement en cas d'incident doivent être respectés.

· Directives techniques air :

Classe	Part en %
Ш	55,6
NK	44,4

Classe de pollution des eaux : Classe de danger pour l'eau 3 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 3) :

très polluant

· 15.2 Évaluation de la sécurité

**chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

# RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas de garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Phrases importantes** H220 Gaz extrêmement inflammable.

H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

H300 Mortel en cas d'ingestion.

(suite page 11)



Page: 11/11

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Révision: 19.05.2021 Date d'impression: 19.05.2021 Numéro de version 69

#### Nom du produit tesa 60042 Adhesive Remover Spray

(suite de la page 10)

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H310 Mortel par contact cutané.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H331 Toxique par inhalation.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long

· Service établissant la fiche

technique: Contact:

tesa SE, gestion de la qualité/environnement/sécurité

tesa SE: Dr. D. Lamm, Phone: +49-40-88899-2977, Email: dirk.lamm@tesa.com

tesa SE: Dr. A. Koeth, Phone: +49-40-88899-3938, Email: anja.koeth@tesa.com ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

· Acronymes et abréviations:

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative Flam. Gas 1A: Gaz inflammables - Catégorie 1A

Aerosol 1: Aérosols - Catégorie 1

Press. Gas (Comp.): Gaz sous pression - Gaz comprimé Flam. Liq. 2: Liquides inflammables - Catégorie 2 Flam. Liq. 3: Liquides inflammables - Catégorie 3

Acute Tox. 1: Toxicité aiguë – Catégorie 1 Acute Tox. 3: Toxicité aiguë – Catégorie 3

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée - Catégorie 2

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Catégorie 2

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée - Catégorie 1

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) - Catégorie 3

Asp. Tox. 1: Danger par aspiration - Catégorie 1

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique - Catégorie 1

Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique - Catégorie 1 Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique - Catégorie 2

· \* Données modifiées par rapport à la version précédente

FR -